

Pour un accompagnement des porteurs de projets



©
D.R

Les techniques de recherche d'un poste de travail, les critères de faisabilité d'un projet et les avantages accordés par les différents dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes, tels sont les thèmes de la campagne d'information initiée par l'Anem, l'Ansej et l'Angem, et ce, au profit des sortants des 21 établissements relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Une campagne qui s'étalera sur un mois, voire plus. Interrogé sur ce sujet, un cadre accompagnateur de l'Ansej a tenu à préciser qu'un projet étudié n'est pas de facto finançable. La CSVF, commission de sélection, de validation et de financement, chargée de l'étude des dossiers est appelée à accompagner uniquement les jeunes dont les projets obéissent aux critères préétablis, expliqua-t-il. Un projet, pour qu'il soit éligible, doit être suffisamment réfléchi, estime-t-il. Et d'ajouter, il ne suffit pas de présenter la fiche d'un projet, techniquement bien élaborée, pour qu'il soit validé. Sa validation dépend d'un critère indispensable, qui n'est autre que les compétences affichées par le jeune porteur du projet. Ce dernier devrait être hautement qualifié afin que son idée, celle du projet, soit couronnée de succès. Autrement dit, une bonne qualification professionnelle est synonyme d'une réussite certaine du projet. Une règle à laquelle tous les jeunes ayant réussi à s'imposer dans un marché impitoyable ont adhéré. Et si d'autres jeunes ont échoué dans leurs projets, c'est aussi à cause de cette qualification qui faisait effectivement défaut. Et sur ce plan, ce ne sont pas les exemples qui manquent pour illustrer un constat que tout le monde partage aujourd'hui. En un mot, le temps est à la qualification professionnelle. Dans cette optique, tout un programme d'information et de sensibilisation a été établi par l'agence de Relizane et dont l'objectif est d'expliquer aux

jeunes stagiaires, en fin de cycle de formation, les critères sur lesquelles repose la faisabilité d'un projet et d'éviter, par voie de conséquence, les erreurs du passé.

E. Yacine